



APPEL AU CIVISME

Les beaux jours sont là !

Chacun en profite... en oubliant quelques fois de respecter les autres.

➤ Le bruit est insidieux, il n'est pas perçu de la même façon par tous, et peut perturber : des aboiements, des soirées entre amis, des travaux de bricolage, ...



L'utilisation d'appareils à moteur thermique est uniquement autorisée : **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.** Merci à chacun de respecter ces horaires.

➤ Le brûlage des déchets verts secs ou humides est strictement interdit. Vous pouvez soit les recycler en achetant un composteur auprès de Grand Lac (04.79.35.00.51), soit les apporter à la déchetterie.



Déjections canines : Rappel

Arrêté municipal du 7 septembre 2016 portant interdiction des déjections canines sur toutes les aires publiques.

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur le domaine public.

Toute souillure laissée dans les lieux publics doit être ramassée, sans retard, afin d'y préserver la propreté et la salubrité. Merci à tous de respecter cette obligation.



Entretien des haies, arbres, ...

Vous avez des haies, des arbres sur votre propriété. Vous souhaitez planter une haie, des arbres... La distance de plantation se calcule de la limite séparative au centre de l'arbre.

Les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2m doivent être plantés à une distance minimale de 2m de la limite de la propriété. Les plantations dont la hauteur est inférieure ou égale à 2m doivent être plantées à une distance minimale de 50cm de la limite de la propriété.

Stationnement gênant

Certains stationnements de véhicules perturbent régulièrement la circulation des piétons qui doivent alors les contourner et se mettent en danger. MERCI de respecter les signalisations et emplacements prévus.

INFORMATIONS MAIRIE

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de l'État

Projet soumis à la consultation du public est en cours jusqu'au 13 mai 2019 et consultable sur le site internet :

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturelsettechnologiques/Environnement/Lutte-contre-le-bruit-des-transports/Politiqueeuropeennecartes-de-bruit-et-plans-de-prevention>

Comment se protéger du moustique tigre :



PLUi : Enquête publique

Le dossier d'enquête publique est soumis à enquête publique du **lundi 8 avril 2019 à 8h00 au vendredi 17 mai 2019 à 17h00 précises**

Présence du Commissaire Enquêteur :

à la Mairie de Drumettaz-Clarafond : le 16 mai 2019 (14h00-17h00)

et à **Grand Lac :**

- le 02 mai 2019 : 9h00-12h00

- le 17 mai 2019 : 14h00-17h00

Toutes les informations à l'accueil de la mairie de Drumettaz-Clarafond, à l'accueil de Grand Lac et sur les sites respectifs.

Lundi 13 mai : Conseil Municipal

A 19h00, salle du conseil, à la mairie. Le conseil municipal est ouvert à tous.

Mardi 14 mai : Architecte Conseil, permanence

M. PERRON sera présent le mardi 14 mai à la mairie. Merci de prendre rendez-vous en mairie, aux horaires d'ouvertures ou au 04.79.63.64.00.

Dimanche 26 mai : Elections européennes

Les deux bureaux de vote, désormais rassemblés à la salle polyvalente, 371 route du Chef-lieu, seront ouverts de 8h à 18h. Merci de vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur.

Vendredi 31 mai : Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée le vendredi 31 mai, en raison du pont de l'Ascension.

EVENEMENTS :

Mardi 7 mai : Vente de gâteaux - Conseil Municipal Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants organise le 7 mai une vente de gâteaux, à partir de 16h30, aux écoles. La recette de cette vente sera remise à une association locale en lien avec l'enfance. Les membres du Conseil seraient heureux de vous accueillir

Dimanche 12 mai

- **Saut d'obstacles** : Animations de 8h à 17h, à la salle polyvalente et dans l'amphithéâtre. Petite restauration sur place. Les épreuves iront de niveau poney 4 (60cm) à club élite (105cm). **Organisé par le Centre Equestre de Drumettaz-Clarafond** - Contact : 04.79.63.65.76.
- **Marché aux végétaux** (plants de légumes, fleurs et aromatiques): **Organisé par le sou des écoles** sur la place de l'Europe devant la boulangerie le dimanche 12 mai à partir de 9h.

Mardi 21 mai

Bibliothèque municipale « L'Oiseau Lire » : à 18h30 "Contre Temps" Spectacle de marionnettes avec accompagnement musical en direct. Une histoire touchante et poétique accessible à partir de 5 ans. Spectacle familial gratuit, **sur inscription (places limitées)** **Inscriptions** 04 79 63 69 04 ou bmdrumettaz@gmail.com

Attention : la bibliothèque sera **fermée** le **samedi 1^{er} juin** (pont de l'Ascension).

Mercredi 22 mai

L'Assemblée Générale de l'association de la Chasse aura lieu à la Salle du Moulin le mercredi 22 mai 2019 à 19h.

Accueil des italiens

Une délégation italienne de Sutri sera à DRUMETTAZ-CLARAFOND fin Mai et sera accueillie en mairie autour d'un apéritif, auquel les habitants sont conviés, le

PROCHAINEMENT :

22-23 juin : week-end du Comité des fêtes aux Lacs Italiens.

29 juin : Kermesse organisée par le Sou de écoles - Renseignements : 06.76.86.87.05.